



DIRECTION EAU ET ENVIRONNEMENT

Service Eau - SATEP - SATESE

Service d'Appui Technique en Eau Potable

SIVOM de la Vallée du Cady

Communes de :

- Casteil
- Vernet les bains
- Corneilla de Conflent

SATEP 66

Rapport de visite avec Appui Technique du 12/01/2023

Conditions d'interventions

Nom des personnes rencontrées :

M. ARRO, Président du SIVOM
 Mme BLAZIN, Directrice du SIVOM
 Mme CASTANY, Responsable Secteur SAUR
 Mme FALUXA, Responsable Production SAUR
 M. MORAL, Technicien SAUR

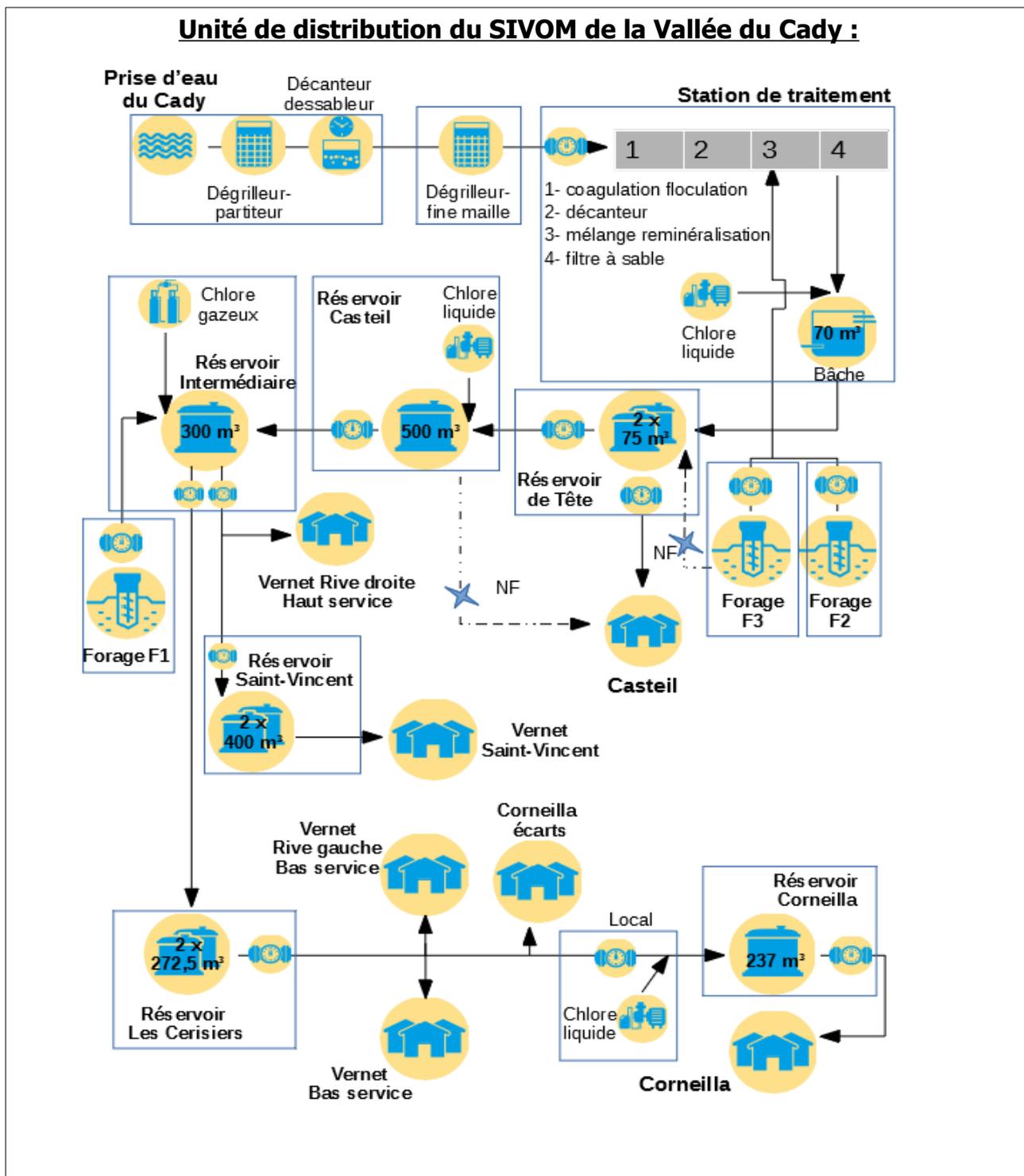
Nom du technicien SATEP

M. Yann VERNET-STURER (06.28.71.32.29)

Heure de la visite :

9h30

Schéma des installations



Observations et sujets abordés

La gestion du service de l'eau potable sur le SIVOM de la Vallée du Cady qui comprend les communes de Casteil, Vernet les Bains et Corneilla de Conflent est déléguée à la société SAUR dans le cadre d'une Délégation de Service Public. Le contrat, signé avec la collectivité, arrivera à échéance le 31 décembre 2030.

La réactualisation du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable sur l'ensemble du syndicat est nécessaire, celui-ci date de 2007 par le cabinet SIEE.

En 2012, la collectivité a tout de même réalisé un diagnostic des réseaux d'eau potable par le bureau d'études Artélia.

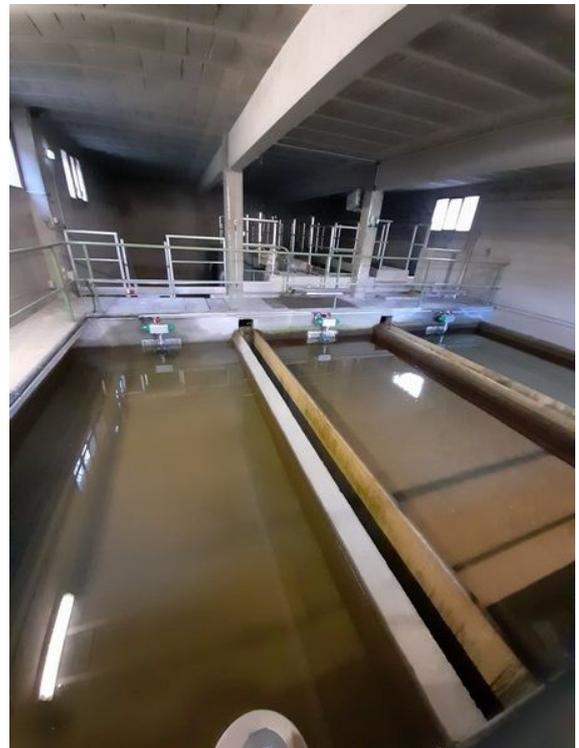
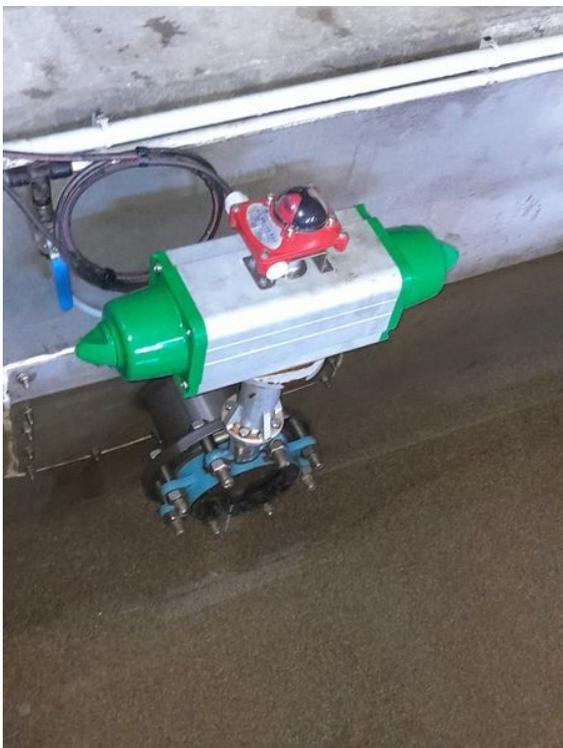
Cette réactualisation du SDAEP permettra d'établir de nouvelles priorités d'actions d'amélioration du rendement des réseaux de distribution.

Constatations lors de la visite du SATEP :

- Le nettoyage des réservoirs a été fait sur l'ensemble des ouvrages de stockage par la société « Aivrec Environnement » ;
- Le réservoir de Corneilla est actuellement inaccessible par véhicule léger, le chemin étant endommagé, la collectivité souhaite le réhabiliter ;
- La société SAUR subit des problèmes récurrents de réapprovisionnement de Co2 pour la reminéralisation de l'eau, l'usine est également difficile d'accès pour les camions ;
- Le remplacement du débitmètre au réservoir intermédiaire a été fait au cours de l'année ;
- La société SAUR a déployé un suivi du niveau des aquifères sur l'ensemble des captages ;
- Un arbre est tombé dans le périmètre de protection immédiat du forage « F3 La Mouline », son évacuation est nécessaire ;
- Le remplacement du compresseur permettant de manoeuvrer les vannes de nettoyage des filtres à sable a été fait au cours mois de décembre ;
- Projet de remplacer le chlore liquide par du chlore gazeux au niveau de l'usine de traitement, la collectivité devra contacter l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour obtenir une modification de l'autorisation de traitement à partir de la nouvelle filière ;



Photo de l'arbre tombé sur le forage « F3 La Mouline »



Photos de la vanne électrique et du 3^e filtre en fonctionnement

Au niveau de l'usine de traitement les travaux suivants ont été concrétisés :

- La réhabilitation et la mise en service du 3^e filtre à sable ;
- La pose de vanne électrique sur l'alimentation des 3 filtres pour automatiser le lavage des filtres ;
- La mise en place d'une purge automatique au niveau du décanteur lamellaire ;
- La mise en place d'un détecteur de rack CO2 vide.

Informations issues du Rapport Annuel du Délégué (RAD) 2021 de la société Saur:

- Réparation de la fuite sur la conduite F 150 de remplissage du réservoir La Pena à Vernet-les bains : gain de 100 m³/j

Les propositions d'améliorations issues du RAD sont :

- Au niveau du réservoir de Corneilla de Conflent, la mise en place d'une télésurveillance autonome pour télégérer le compteur de distribution ;
- Le renouvellement de plusieurs conduites AEP sur l'ensemble du territoire du syndicat ;
- La création d'une sous secto dans la zone de sectorisation du Boulevard des Pyrénées à Vernet Les bains par la pose d'une vanne et d'un débitmètre autonome.

Tableau récapitulatif :

Récapitulatif des données en eau potable sur la collectivité	
Mode de gestion	Délégation de service public avec la société Saur jusqu'au 31 décembre 2030
Schéma d'alimentation en eau potable (SDAEP)	Oui – 2007 - SIEE
Schéma de distribution	Oui
Règlement de service	Oui
Rendement de réseau (%)	69,62 %
Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale (ICGP)	100/120
Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE)	Non

Les ouvrages

Les ressources :

La production d'eau sur le SIVOM de la Vallée du Cady est assurée par 4 captages :

- Une prise d'eau en rivière « **Roc des Ermites** » située sur la rive droite du cours d'eau « Cady » ;
- Le forage « **F1 Las Parcoures** » ;
- Le forage « **F2 La Mouline** » ;
- Le forage « **F3 La Mouline** ».

Captage	Lieu dit	Arrêté Préfectoral DUP Code de la Santé	Arrêté Préfectoral Code de l'Environnement	Volume autorisé à prélever
Prise d'eau en rivière « Roc des Ermites »	Saint-Martin	AP portant DUP N° 2016183-001 en date du 1 juillet 2016	AP N° 2016167-0001 en date du 15 juin 2016	168 400 m³/an
Forage « F1 Las Parcoures »	Las Parcoures	AP N° 2016160-0001 en date du 26 septembre 2016		20 m³/h
Forage « F2 La Mouline »	La Mouline	AP N° 2016160-0002 en date du 26 septembre 2016		5 m³/h
Forage « F2 La Mouline »		AP N° 2016160-0003 en date du 26 septembre 2016		20 m³/h

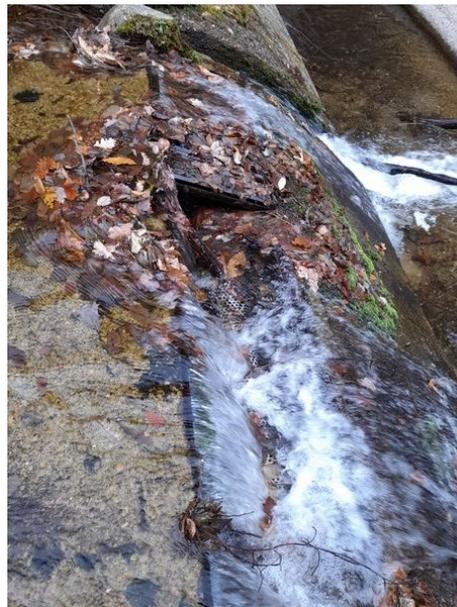
Il est à noter que le prélèvement en eau sur les 3 forages ne doit pas dépasser un volume de 167 000 m³/an et que ce dernier sur l'ensemble des captages sera de 230 000 m³/an avec un prélèvement maximum autorisé de 72,5 m³/h et 1 450 m³/j en pointe.

Années	Ouvrages	Volume prélevé (m ³ /an)	Volume autorisé par ouvrages (m ³ /an)	Volume autorisé en totalité (m ³ /an)	Respect DUP
2019	Prise d'eau en rivière « Roc des Ermites »	139 364	168 400	230 000	Oui
	Forage « F1 Las Parcoures »	12 793	167 000		
	Forage « F2 La Mouline »	14 608			
	Forage « F2 La Mouline »	46 391			
	Total	213 156			
2020	Prise d'eau en rivière « Roc des Ermites »	159 442	168 400	230 000	Oui
	Forage « F1 Las Parcoures »	12 730	167 000		
	Forage « F2 La Mouline »	16 838			
	Forage « F2 La Mouline »	23 848			
	Total	212 858			
2021	Prise d'eau en rivière « Roc des Ermites »	156 606	168 400	230 000	Non
	Forage « F1 Las Parcoures »	12 108	167 000		
	Forage « F2 La Mouline »	16 119			
	Forage « F2 La Mouline »	51 141			
	Total	235 974			

Synthèse des volumes prélevés (source SISPEA)

La hausse du prélèvement global en l'espace d'une année correspond à une diminution du rendement des réseaux de distribution et une augmentation de la consommation en eau des abonnés (cf. ci-après).

Le prélèvement en eau sur l'ensemble des ressources était de 212 858 m³ pour l'année 2020, celui-ci atteint 235 974 m³ pour 2021, soit une hausse globale de + 11 %.



Photos du captage de la prise d'eau du Cady « Roc des Ermites »



Photos des forages « F1 Las Parcoures », « F2 La Mouline » et « F3 La Mouline »

Les stockages :

Le stockage sur l'ensemble du syndicat se compose de 7 réservoirs et d'une bache au niveau de l'usine de traitement pour une capacité totale de 2 602 m³.

Réservoirs	Type	Capacité	Lieux
Bâche d'eau traitée usine	Monocuve	70 m ³	Casteil
Réservoir de Tête	Bi-cuve	2 × 75 m ³	
Réservoir de Casteil	Monocuve	500 m ³	
Réservoir Intermédiaire		300 m ³	
Réservoir Saint-Vincent	Bi-cuve	2 × 400 m ³	Vernet les Bains
Réservoir les Cerisiers		2 × 272,5 m ³	
Réservoir Corneilla	Monocuve	237 m ³	Corneilla de Conflent

Seul le réservoir de « Corneilla » n'a pas été vu car la piste d'accès est impraticable.



Photos du réservoir de « Tête », de « Casteil » et « Intermédiaire »



Photos du réservoir « Saint-Vincent » et les « Cerisiers »

La qualité de l'eau

Les eaux en provenance de la prise d'eau en rivière et des forages sont traitées au niveau de l'usine de traitement située sur la commune de Casteil.

L'ensemble de la filière de traitement est autorisée par l'**Arrêté Préfectoral N° 2016172-001 en date du 20 juin 2016.**

Elle comprend :

Lieux		Filière de traitement
Station de traitement	En aval de la prise d'eau en rivière du Cady	Dégrilleur partiteur
		Décanteur – dessableur
		Dégrilleur fine maille
		Coagulation – floculation
	Décanteur	
	Forage F2 et F3 + prise d'eau en rivière	Reminéralisation
		Filtre à sable
Injection de chlore liquide		
Réservoir intermédiaire		Injection de chlore gazeux
Conduite d'adduction du réservoir de Corneilla		Injection de chlore liquide

Les contrôles effectués par l'ARS pour l'année 2022 :

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Taux de conformité 2022	Rappel : Taux de conformité 2021
Microbiologie	15	0	100 %	100%
Paramètres physico-chimique	15	0	100%	95%



Photo de l'usine de traitement à Casteil



Photos du dégrilleur partiteur, du décanteur-dessableur et du dégrilleur fine maille au niveau de la prise d'eau en rivière



Photos du bac de coagulations décantation, des filtres à sable et de la désinfection au chlore liquide au droit de l'usine de traitement



Photos du local chloration à Corneilla de Conflent

Relevés de terrain et suivi des index

Relève des index :

- Site de l'usine de traitement :

Production forage F2 La Mouline					Fonctionnement Forages F2 La Mouline					
Date	Index (m ³)	Écart (m ³)	Période (j)	Moyenne (m ³ /j)	Date	Index (h)	Écart (h)	Période (j)	Durée (h/j)	Débit (m ³ /h)
25/09/2019	42 756									
02/11/2020	59 737	16 981	404	42,03						
29/11/2021	78 082	18 345	392	46,80						
12/01/2023	95 216	17 134	409	41,89	12/01/2023	16 971				

Suivi des index

Production forage F3 La Mouline					Fonctionnement Forages F3 La Mouline					
Date	Index (m ³)	Écart (m ³)	Période (j)	Moyenne (m ³ /j)	Date	Index (h)	Écart (h)	Période (j)	Durée (h/j)	Débit (m ³ /h)
25/09/2019	116 766									
02/11/2020	171 414	54 648	404	135,27						
29/11/2021	229 675	58 261	392	148,63						
12/01/2023	275 090	45 415	409	111,04	12/01/2023	18 450				

Suivi des index

Totaliseur entrée rivière station				
Date	Index (m ³)	Écart (m ³)	Période (j)	Moyenne (m ³ /j)
25/09/2019	1 742 705			
30/11/2020	1 918 738	176 033	432	407,48
29/11/2021	2 080 085	161 347	364	443,26
12/01/2023	2 235 169	155 084	409	379,18

Suivi des index

La production d'eau à partir du forage « F2 La Mouline » est en baisse de – 11 % en passant d'une moyenne de 47 m³/j à 42 m³/j.

Le volume moyen journalier du forage « F3 La Mouline » est en baisse de – 25 % pour se situer à 111 m³/j.

Le prélèvement en eau à partir de la prise d'eau en rivière varie d'une année sur l'autre.

- Site du réservoir de Tête :

Distribution réservoir de Tête				
Date	Index (m ³)	Écart (m ³)	Période (j)	Moyenne (m ³ /j)
29/11/2018	1 299 225			
25/09/2019	1 722 726	423 501	300	1411,67
02/11/2020	1 934 886	212 160	404	525,15
29/11/2021	2 174 860	239 974	392	612,18
12/01/2023	2 377 769	202 909	409	496,11

Suivi des index

En l'espace d'une année, le volume mis en distribution au départ du réservoir de tête est en diminution de – 19 %.

- Site du réservoir de Casteil :

Distribution réservoir Casteil				
Date	Index (m ³)	Écart (m ³)	Période (j)	Moyenne (m ³ /j)
29/11/2018	191 187			
25/09/2019	206 235	15 048	300	50,16
02/11/2020	213 700	7 465	404	18,48
23/11/2020	214 005	305	21	14,52
23/11/2020	4	Changement compteur		
30/11/2020	95	91	7	13,00
29/11/2021	7 679	7 584	364	20,84
12/01/2023	15 661	7 982	409	19,52

Suivi des index

De la fin d'année 2020 au début d'année 2023, le volume mis en distribution au départ du réservoir de Casteil est stable avec une moyenne de 20 m³/j.

- Site du réservoir Intermédiaire :

Production forage F1 Las Parcoures					Fonctionnement Forages F1 Las Parcoures					
Date	Index (m ³)	Écart (m ³)	Période (j)	Moyenne (m ³ /j)	Date	Index (h)	Écart (h)	Période (j)	Durée (h/j)	Débit (m ³ /h)
29/11/2018	81 308									
25/09/2019	111 826	30 518	300	101,73						
02/11/2020	129 720	17 894	404	44,29						
29/11/2021	139 433	9 713	392	24,78	29/11/2021	7 075				
12/01/2023	151 690	12 257	409	29,97	12/01/2023	7 702	627	409	1,53	19,55

Suivi des index

Le débit journalier est en hausse de 20 %, pour atteindre 30 m³/j, avec un temps de fonctionnement de la pompe inférieure à 2 h/j et un débit horaire de 20 m³/h. Cette dernière donnée respecte le débit horaire à prélever indiqué dans la DUP.

Distribution réservoir intermédiaire vers Saint Vincent				
Date	Index (m ³)	Écart (m ³)	Période (j)	Moyenne (m ³ /j)
29/11/2018	1 857 349			
25/09/2019	2 074 335	216 986	300	723,29
02/11/2020	2 164 334	89 999	404	222,77
29/11/2021	2 269 944	105 610	392	269,41
21/09/2022	2 345 232	75 288	296	254,35
12/01/2023	29 522	Changement compteur		

Suivi des index

Distribution réservoir intermédiaire vers Cerisiers				
Date	Index (m ³)	Écart (m ³)	Période (j)	Moyenne (m ³ /j)
29/11/2018	109 225			
25/09/2019	341 290	232 065	300	773,55
02/11/2020	474 104	132 814	404	328,75
29/11/2021	604 316	130 212	392	332,17
21/09/2022	678 330	74 014	296	250,05
12/01/2023	29 470	Changement compteur		

Suivi des index

- Site du réservoir de Saint-Vincent :

Surpresseur vers écarts					Fonctionnement des pompes								
Date	Index (m³)	Écart (m³)	Période (j)	Moyenne (m³/j)	Date	Pompe 1 (h)	Écart (h)	Durée (h/j)	Pompe 2 (h)	Écart (h)	Durée (h/j)	Cumul (h/j)	Débit (m³/h)
29/11/2018	17 909				29/11/2018								
25/09/2019	18 552	643	643	1,00	25/09/2019	80			110				
12/01/2023	19 780	1 228	1 205	1,02	12/01/2023	239	159	0,13	281	171	0,14	0,27	3,72

Suivi des index

Entrée réservoir Saint-Vincent				
Date	Index (m³)	Écart (m³)	Période (j)	Moyenne (m³/j)
29/11/2018	879 609			
25/09/2019	1 032 903	153 294	300	510,98
12/01/2023	1 254 703	221 800	1 205	184,07

Suivi des index

Distribution réservoir Saint-Vincent				
Date	Index (m³)	Écart (m³)	Période (j)	Moyenne (m³/j)
29/11/2018	873 982			
25/09/2019	1 053 272	179 290	300	597,63
12/01/2023	1 299 749	246 477	1 205	204,55

Suivi des index

Le débit journalier est stable pour l'alimentation en eau des écarts avec une moyenne de 1 m³/j. Le temps de fonctionnement des pompes est équitable entre les deux surpresseurs.

Le volume d'entrée au réservoir de Saint-Vincent est en net baisse de – 64 % en l'espace d'une année.

Le compteur de distribution indique également une diminution du volume d'eau de – 65 %.

- Site du réservoir Cerisiers :

Distribution réservoir Cerisiers				
Date	Index (m³)	Écart (m³)	Période (j)	Moyenne (m³/j)
29/11/2018	1 655 135			
25/09/2019	1 855 186	200 051	300	666,84
12/01/2023	2 149 314	294 128	1 205	244,09

Suivi des index

La distribution en eau au départ du réservoir Les Cerisiers est également en nette baisse de - 63 % en l'espace d'une année.

- Site local de traitement à Corneilla de Conflent :

Compteur local traitement vers réservoir Corneilla				
Date	Index (m³)	Écart (m³)	Période (j)	Moyenne (m³/j)
29/11/2018	84 066			
25/09/2019	135 261	51 195	300	170,65
12/01/2023	197 418	62 157	1 205	51,58

Suivi des index

Le volume d'eau en direction du réservoir subit une forte baisse de – 70 % en l'espace d'une année.

- Site du réservoir de Corneilla de Conflent :

Distribution réservoir Corneilla village				
Date	Index (m³)	Écart (m³)	Période (j)	Moyenne (m³/j)
29/11/2018	357 260			
25/09/2019	416 704	59 444	300	198,15

Suivi des index

Il est important de notifier qu'en l'espace de 3 ans, les volumes mis en distribution au départ de l'ensemble des réservoirs ont diminué de – 65 % en moyenne. Une vérification des appareils de mesure pourrait être réalisée.

Production annuelle :

Production annuelle SIVOM Vallée du Cady						
Année	Roc des Ermites	F1 Las Parcoures	F2 La Mouline	F3 la Mouline	TOTAL (m ³ /an)	VOLUME (m ³ /j)
2017	127 221	74 895	1 337	23 145	226 598	619,12
2018	243 526	20 129	0	0	263 655	720,37
2019	219 535	14 584	0	0	234 119	639,67
2020	159 442	12 730	16 838	53 848	242 858	663,55
2021	156 606	12 108	16 119	51 141	235 974	644,74

Suivi de la production (source SISPEA)

Production annuelle SIVOM Vallée du Cady (%)				
Année	Roc des Ermites	F1 Las Parcoures	F2 La Mouline	F3 la Mouline
2017	56,14	33,05	0,59	10,21
2018	92,37	7,63	0,00	0,00
2019	93,77	6,23	0,00	0,00
2020	65,65	5,24	6,93	22,17
2021	66,37	5,13	6,83	21,67

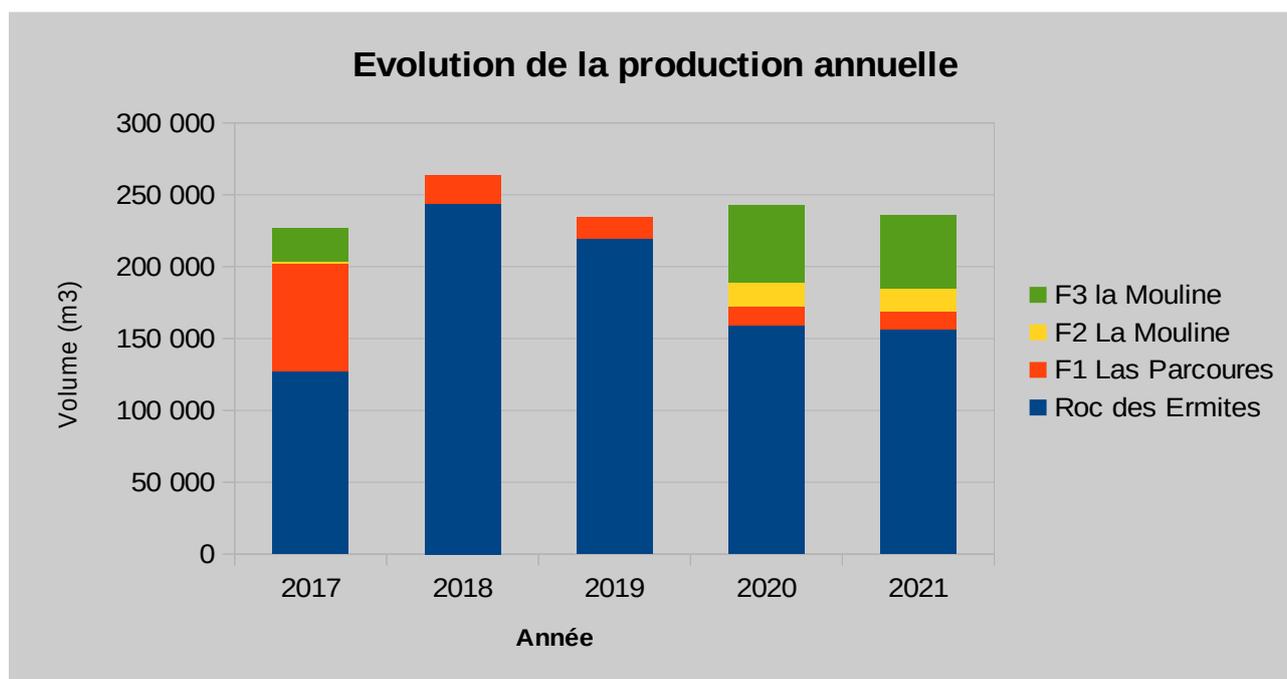
Suivi de la production (source SISPEA)

La production journalière était à son niveau le plus haut pour l'année 2018 avec une moyenne de 720 m³/j. En l'espace de quatre ans, la production d'eau a diminué de – 10 % pour se situer à une moyenne de 645 m³/j pour l'année 2021.

Cette baisse de la production en eau correspond à une amélioration du rendement des réseaux de distribution et une diminution de la consommation en eau des abonnés sur l'ensemble des communes jusqu'en 2020.

En 2021, la production augmente en parallèle des volumes facturés et de la baisse du rendement.

La principale ressource en eau sur le syndicat est la prise d'eau en rivière avec une moyenne comprise entre 56 % et 94 % de la production totale pour la période 2017-2021.



Indicateurs de performances et obligations réglementaires

La rédaction du RPQS 2022, n'a pas été réalisé par la collectivité sur SISPEA.

Ces informations proviennent du RPQS 2021 au vu de finaliser le rapport de visite SATEP.

Il est à noter que la réalisation du RPQS doit être faite sur SISPEA en date du 15 octobre de chaque année au plus tard.

• Indice de Connaissance de Gestion Patrimoniale des Réseaux :

Rappel : Il doit être supérieur ou égal à 60 points.

Le SIVOM de la Vallée du Cady indique un indice de Connaissance de Gestion Patrimoniale des Réseaux de **100 points**.

La collectivité répond donc, sur ce point, aux exigences réglementaires.

• Rendement de Réseau :

Rappel : Il doit être supérieur ou égal à 85 % (seuil 1) ou à 65 + ILC/5 (seuil 2). Si tel n'est pas le cas, la collectivité s'expose à des sanctions financières (doublement des redevances de l'Agence de l'Eau) et à une inéligibilité aux aides de l'Agence de l'Eau. Si la situation sur ces points de connaissance n'est pas satisfaisante et/ou elle n'a pas validé un plan d'actions pour améliorer son rendement de réseau lorsque ce dernier est insuffisant.

SIVOM Vallée du Cady	2017	2018	2019	2020	2021
Volume prélevé	238 598	263 645	234 119	211 280	252 362
Besoin production	0	0	0	0	0
Volume produit	238 598	295 676	234 119	211 280	252 362
Volume Importé	0	0	0	0	0
Volume exporté	0	0	0	0	0
Volume distribué	238 598	263 645	234 119	211 280	252 362
Volume facturé	136 133	145 614	142 499	132 142	150 951
Volume consommé autre hors pertes	24 600	34 275	24 740	24 627	24 744
% Volume Distribué hors pertes	10,31	13,00	10,57	11,66	9,80
Volume consommé autorisé	160 733	179 889	167 239	156 769	175 695
Pertes annuelles	77 865	83 756	66 880	54 511	76 667
Rendement primaire	57,06	55,23	60,87	62,54	59,82
Rendement du réseau net	67,37	68,23	71,43	74,20	69,62
Linéaire de réseau en km	40,12	39,54	39,85	39,47	39,16
Volume total consommé journalier	439,16	491,50	456,94	428,33	480,04
ILC	10,95	12,43	11,47	10,85	12,26
ILC/5	2,19	2,49	2,29	2,17	2,45
Rendement minimum réglementaire	67,19	67,49	67,29	67,17	67,45
Bilan rendement de réseau	0,18	0,75	4,14	7,03	2,17
Rendement seuil décret	85,00	85,00	85,00	85,00	85,00
Bilan rendement de réseau	-17,63	-16,77	-13,57	-10,80	-15,38

Tableau récapitulatif des données concernant le réseau AEP (Source SISPEA)

Le SIVOM de la Vallée du Cady indique pour l'année 2021 une diminution de son rendement des réseaux de distribution de – 4,58% par rapport à 2020.

Cette détérioration du rendement des réseaux de distribution n'impacte pas le fait de devoir respecter le seuil minimum réglementaire calculé à 67,45 % pour l'année 2021.

En affichant un rendement de réseau de **69,62 %**, la collectivité répond donc, sur ce point, aux exigences réglementaires.

Evolution du rendement								
Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Rendement net	72,58	73,63	66,91	67,37	68,23	71,43	74,20	69,62
Rendement primaire	62,10	63,34	56,90	57,06	55,23	60,87	62,54	59,82
Seuil minimum réglementaire	67,31	67,07	67,37	67,19	67,49	67,29	67,17	67,45
Seuil décret	85	85	85	85	85	85	85	85
Evolution		1,05	-6,72	0,46	0,87	3,20	2,77	-4,58

Suivi de l'évolution du rendement de réseau (source SISPEA)

Pour la période 2014-2021, le rendement des réseaux de distribution oscille entre 66,91 % son niveau le plus bas pour l'année 2016 et son pic en 2020 avec une moyenne de 74,20 %.

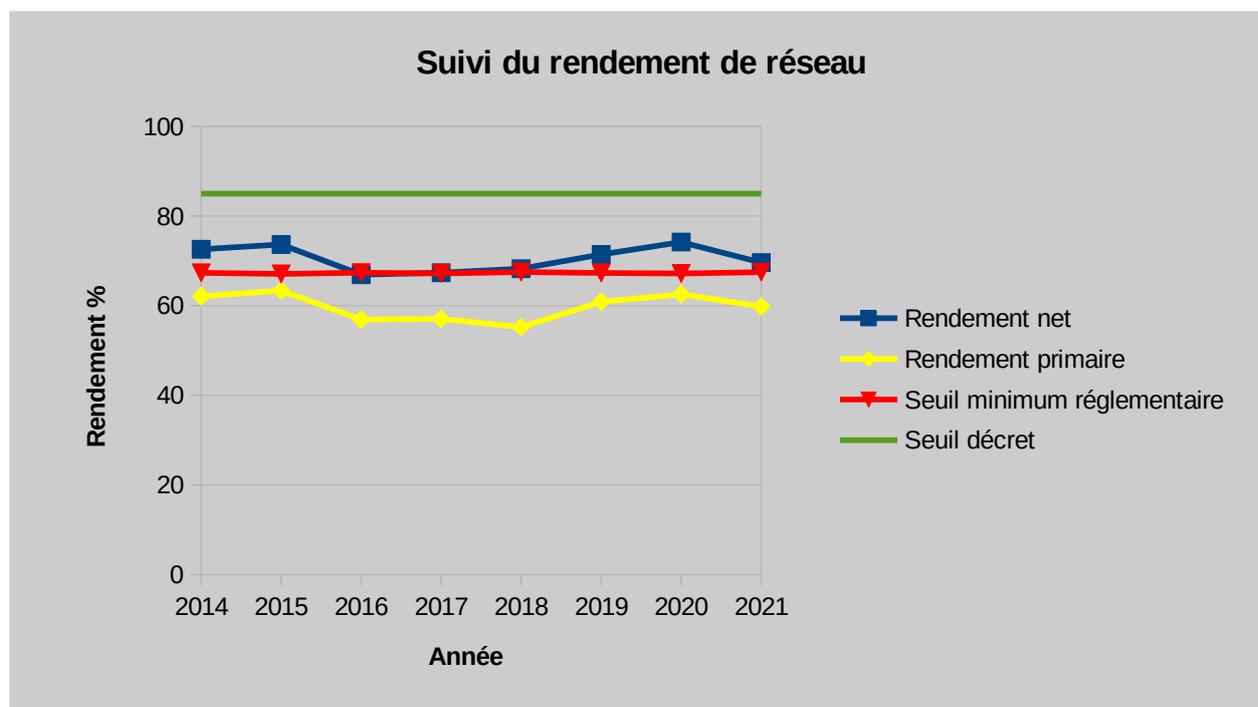
Durant 4 années consécutives, le rendement s'est amélioré avant de diminuer à nouveau au cours de l'année 2021.

La moyenne du rendement lors de cette période se situe à la limite du seuil minimum réglementaire.

La collectivité doit poursuivre ses efforts pour atteindre le seuil décret fixé à 85 %.

Sur SISPEA, la collectivité indique un volume prélevé de 235 974 m³ et un volume produit de 252 362 m³, or il est impossible que le volume produit soit supérieur à celui prélevé.

Il est donc important que la collectivité vérifie les données RPQS remplies sur SISPEA.



Le prix de l'eau et de l'assainissement

Pour l'année 2023, le SIVOM de la Vallée du Cady a entrepris une modification tarifaire concernant l'eau potable et l'assainissement par rapport à l'année 2022.

• **Prix de référence :**

Rappel : Pour répondre aux critères d'éligibilité des aides de l'Agence de l'Eau, il est exigé que le prix de référence de l'eau potable et de l'assainissement soit supérieur au 1^{er} janvier 2019 à 1 € HT/m³.

SIVOM de la Vallée du Cady 2022					
Calcul du Prix H.T. de Référence pour l'eau potable				Données globales	
Prix AEP / m ³	1,70	Prix Annuel AEP pour 120m ³	203,77	Prix total AEP pour 120 m ³	264,65
Part fixe AEP	60,88			Prix total EU pour 120 m ³	173,55
Prix de Référence pour 1 m³ (eau potable)			2,21		
Calcul du Prix H.T. de Référence pour l'Assainissement				Coût total, hors redevances, pour 120 m ³	438,20
Prix EU / m ³	1,10	Prix Annuel EU pour 120m ³	132,30		
Part fixe eau usée	41,25			% AEP	60,39
Prix de Référence pour 1 m³ (eau usée)			1,45	% EU	39,61
Calcul de la part non proportionnelle					
% part variable AEP	77,00	% part fixe AEP	23,00	% part variable	76,69
% part variable EU	76,23	% part fixe EU	23,77	% Part Fixe	23,31

2021	Eau Potable		Assainissement	
	Part Fixe	Part Variable	Part Fixe	Part Variable
Collectivité	11	0,9	8	0,79
Déléataire	49,88	0,7981	33,25	0,3125
Total	60,88	1,70	41,25	1,10

Le syndicat répond à ce critère pour l'eau potable avec un tarif de 2,21 € HT/m³ et également pour l'assainissement avec un tarif de 1,45 € HT/m³.

• **Calcul du plafond de la part de la facture d'eau non proportionnelle :**

Rappel : L'arrêté du 06 août 2007 du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable, modifié par l'arrêté du 30 septembre 2009, fixe les plafonds concernant les parts fixes applicables dans la facturation du service de l'eau et de l'assainissement.

La circulaire d'application précise que le plafond de 40 % fixé pour les communes rurales, ne s'applique pas à l'ensemble de la facture pour une consommation de 120 m³ mais pour chaque domaine pris à part.

La collectivité répond aux exigences pour l'eau potable avec 23 % de part fixe en 2023 et également pour l'assainissement avec 23,77 %.

Subventions soldées récemment

2015 B : Raccordement de trois forages au réseau de distribution de l'eau du syndicat.

2017 B : Programme de renouvellement des réseaux d'eau potable (tranche 5 et 6).

2018 B : Travaux de renouvellement de réseaux d'eau potable vétustes et fuyards « Allée du parc » à Vernet les Bains (tranche 7).

2019 B : réhabilitation du réseau AEP route de Fillols- RD47 à Corneilla de Conflent.

2020 B : Réhabilitation du réseau AEP boulevard des Pyrénées à Vernet les Bains.

2021 B : Travaux d'amélioration de la filière de traitement de l'usine d'eau potable de Casteil.

Subventions en cours

Le SIVOM de la Vallée du Cady n'a aucune subvention en cours concernant l'eau potable.

Projet de la collectivité

Le SIVOM de la Vallée du Cady a déposé un dossier de demande d'aide concernant l'eau potable, il sera étudié lors des prochaines programmations :

- **Réhabilitation de la piste d'accès au réservoir de Corneilla**

La collectivité a également pour projet la réactualisation de son Schéma Directeur en Eau Potable datant de 2007.

Cela permettra de définir un programme de travaux notamment au niveau du renouvellement des réseaux de distribution.

Schéma directeur d'alimentation en eau potable

Cette étude de 2007 indique les actions suivantes à mener par la collectivité :

Nature des travaux	Descriptif	Coût total	Réalisation
Travaux de réhabilitation et d'entretien des ouvrages existants	Entretien des ventouses existantes	1 750 € HT	Pas d'info
	Entretien des stabilisateurs de pression existants	2 400 € HT	Pas d'info
	Pose de stabilisateurs de pression	56 400 € HT	Pas d'info
	Pose de ventouses sur le réseau	44 000 € HT	Pas d'info
	Pose d'une soupape de décharge	13 500 € HT	Pas d'info
	Réhabilitation du réservoir des Cerisiers	80 000 € HT	Pas fait
Total travaux		198 050 € HT	
Travaux de raccordement des ressources et réhabilitation de l'usine de traitement	Equipement et raccordement des forages F1 au réservoir intermédiaire y compris une chloration relais	87 450 € HT	Fait
	Equipement et raccordement du forages F2 et F3 à l'usine de traitement du Roc des Ermites	111 900 € HT	Fait
	Réhabilitation de l'usine du Roc des Ermites (75 m ³ /h ; 1 500 m ³ /j)	870 000 € HT	En partie
	Pose d'un turbidimètre en entrée / sortie station	6 000 € HT	Fait
Total travaux		1 076 050 € HT	
Travaux de protection des ressources	Acquisition du foncier du périmètre immédiat	2 000 € HT	Fait
	Acquisition du foncier de l'usine	10 000 € HT	Fait
	Mise en œuvre d'une clôture sur l'ensemble du site (usine / forages / prise d'eau) – 450 ml	13 500 € HT	Fait
	Mise en œuvre d'une alarme anti-intrusion	3 500 € HT	Fait
	Mise en œuvre d'un compteur dans un regard préfabriqué 1,2 x 1,5 m en amont du dégrillage intermédiaire et pose d'une ligne pilote jusqu'à l'usine	14 200 € HT	Pas fait
Total travaux		43 200 € HT	

Nature des travaux	Descriptif	Coût total	Réalisation
Travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable	Maillage pour l'adduction directe du réservoir de Saint Vincent	98 925 € HT	Pas d'info
	Maillage pour l'adduction de la zone d'activité	58 600 € HT	Pas d'info
	Abandon de la conduite en Amiante Ciment camping l'Eau Vive - mas Camo Mise en place d'un maillage de secours Rue Gabriel Fauré	28 475 € HT	Pas d'info
Total travaux		213 900 € HT	

Il est à noter que les travaux de renouvellement des réseaux d'alimentation en eau potable ont un coût de **2 228 238 € HT**.

Conclusion

La réactualisation du SDAEP permettrait d'identifier une feuille de route des travaux à réaliser afin d'améliorer la gestion en eau sur l'ensemble du syndicat et par la même occasion de bonifier le rendement des réseaux de distribution.

Le suivi des installations et l'entretien sont faits régulièrement et correctement.

Perpignan, le 13 janvier 2023

Le Technicien du SATEP



Yann VERNET-STURER